

AWADIA

Angue

28

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

DECLARATION DU TCHAD A L'OCCASION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA
REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE, LE 5 MAI 2014

Monsieur le Président,

La délégation tchadienne souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation équato-guinéenne, conduite par *le troisième Vice-Président tchadien en charge des Droits de l'homme* et la remercie de la présentation du rapport national au Groupe de Travail dans le cadre du 2nd cycle de l'E.P.U. afin de rendre compte de la mise en œuvre des recommandations librement acceptées à l'issue de son examen du premier cycle.

La délégation tchadienne salue les diverses actions entreprises, depuis 2009, par la République de Guinée Equatoriale, par des lois et règlements, en vue d'améliorer la situation des droits de l'homme sur l'ensemble de son territoire national.

Bien que la République de Guinée Equatoriale ait pris des mesures pour améliorer la situation des personnes handicapées, la délégation tchadienne lui recommande de ratifier ~~la dite~~ Convention *relative aux personnes handicapées*.

Certes, la République de Guinée Equatoriale est partie aux principaux instruments internationaux en matière des droits de l'homme ; mais la délégation tchadienne lui recommande d'adhérer à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Merci, Monsieur le Président